MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX DLP 29-6-88036499

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

31 Mai 1985 N° de série continue 98 Bulletin n° 13

LES PREMIERES CHALEURS (19 au 27 MAI) ONT ACCELERE L'EVOLUTION DE NOMBREUX RAVAGEURS

ARBRES FRUITIERS

CERISIER

MONILIA : **protégez vos fruits.**
L'intervention agira également contre l'anthracnose.

MOUCHE DE LA CERISE : **le vol a commencé en région moyenne (ST SERNIN, LUSSAS, ALBA).**
- La lutte préventive est réalisée avec DECIS. Elle doit débuter PLUS TOT que la lutte curative.
- La lutte curative est réalisée avec des larvicides (dimethoate, formothion, malathion). **Voici les dates à prévoir pour la 1ère intervention :**

REGIONS / PRODUITS	DECIS	LARVICIDE
Précoces (CHAMBONAS, ST JUST)	Trop tard	Dès réception
Moyennes (ST SERNIN, ALBA, LUSSAS)	Dès réception	Vers les 6-8 juin
Tardives (VESSEAUX, MEYRAS, MONTPEZAT)	Attendre	Attendre

Renouvellement du traitement : tous les 10 jours en respectant les délais d'emploi des produits avant récolte.

PECHER

OIDIUM (rappel) : **surveillez l'apparition des symptômes sur fruits :**
pour commencer la protection des vergers peu sensibles.

TORDEUSE ORIENTALE (rappel) : **traitement sur la 1ère génération dès réception :**
- pour diminuer les populations dans les vergers en production,
- pour protéger les pousses des jeunes arbres en formation.

En présence de Cochenilles (du mûrier ou Rouge du Poirier), le traitement à l'Ultracide bouillie (sans mélange) doit lessiver les charpentières et le tronc.

PRUNIER

CARPOCAPSE DES PRUNES : **1er traitement à la fin de la semaine prochaine.**
Le vol s'est intensifié durant la dernière décade de Mai.
En toute région (ST DIDIER, LUSSAS, MEYRAS) intervenez entre le 6 et 10 Juin.
Produits utilisables :
azinphos à 40g ma/hl (nb spéc), deltaméthrine à 0,75g ma/hl (DECIS), perméthrine à 4g de ma/hl (AMBUSH), phosalone à 60g ma/hl (AZOPHENE, ZOLONE).
Phosalone permet le mieux de préserver les insectes utiles.

ROUILLE : **ajoutez un fongicide efficace en verger sensible :**
manèbe ou mancozèbe 160g ma/hl ou zinèbe à 200g ma/hl, ou zirame 180g ma/hl (nb spec)

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

P231

/ POIRIER /

PSYLLES : les éclosions se poursuivent.
Pour les vergers où le seuil est dépassé, le traitement préconisé dans notre dernier bulletin devient urgent pour ST JUST.
Pour LUSSAS, on pourra le réaliser vers le milieu de la semaine prochaine.

/ POIRIER - POMMIER /

TAVELURE : des sorties de taches sont attendues : protégez vos vergers.

CARPOCAPSE : nombreuses éclosions attendues suite à un vol soutenu en régions précoces et moyennes.

Les oeufs et les jeunes chenilles au stade balladeur (avant la pénétration dans le fruit) sont sensibles au DIMILIN. Seules les jeunes chenilles au stade balladeur sont détruites par les larvicides. Dans la perspective d'une lutte aménagée contre le carpocapse, il importe particulièrement de ne pas retarder le 1er traitement et d'assurer une destruction aussi complète que possible des larves de la 1ère génération

* En région précoce (ST JUST, CHAMBONAS) les éclosions sont déjà possibles depuis quelques jours.Le 1er traitement a déjà dû être réalisé quelque soit le produit.
* En région moyenne (ST SERNIN, GROSPIERRES, LUSSAS) les premières chenilles pourraient éclore en début de semaine prochaine.
  Les utilisateurs de DIMILIN ont déjà dû traiter.
  Les utilisateurs de larvicides interviendront en début de semaine prochaine.
* En région tardive (MEYRAS, MONTPEZAT) le vol a commencé dans la dernière décade de Mai.
  Utilisateurs de DIMILIN : intervenez en début de semaine prochaine.
  Utilisateurs de larvicides : 1er traitement à prévoir vers les 11-13 Juin.

- 1er renouvellement : quelque soit le produit, prévoyez-le au bout de 15 jours.

/ POMMIER /

OIDIUM : Des pousses oïdées visibles dans de nombreuses plantations.
Soignez la protection.

VIGNE

MILDIOU : Aucun foyer primaire n'a été encore découvert.
Toutefois prévoyez le 1er traitement généralisé avant le début de la floraison.

- Situation : Pas de foyer primaire : le concours mildiou reste ouvert.

. Une première série de pluies (6 au 11 Mai) (froides) a dû entrainer des contaminations limitées, dans les parcelles les plus exposées au risque de mildiou et les plus chaudes. Les taches éventuelles sont théoriquement visibles depuis le milieu de la semaine dernière.
. Une 2ème série de pluies (16 et 20 Mai) (orageuses) s'est déroulée dans des conditions beaucoup plus favorables au mildiou, notamment dans la vallée du Rhône (ST MONTAN, ST MARCEL, ST JUST) et partout où ces pluies ont atteint ou dépassé 8 à 10mm (ORGNAC, ST REMEZE, VALLEE DE L'IBIE). Depuis le début de cette semaine, les taches résultant de ces contaminations devraient commencer à apparaître.

RECHERCHEZ TOUJOURS LES FOYERS PRIMAIRES

- Préconisations : pas de traitement généralisé maintenant, mais la période de floraison devra être protégée le moment venu.
  Même si aucun foyer primaire n'est découvert à cette date.

OIDIUM : Protégez vos vignes sensibles, attendez la floraison pour les autres vignes

BLACK ROT : Protégez si un temps pluvieux est prévu.

BOTRYTIS : des taches dans certaines vignes, mais souvent aucun traitement n'est nécessaire.

PETITS FRUITS

/ FRAMBOISIER /

BOTRYTIS : 2 traitements sont nécessaires. Produits : EUPARENE à 0,250kg/hl, ROVRAL à 0,150kg/hl interdits 7 jours avant récolte.

/ CASSIS /

OIDIUM : c'est la principale maladie du cassis. Des taches ont été repérées (CASTELJAU). Ne relachez pas la protection.